

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

DESTINATIONS BLEUES® D'EXCELLENCE - ESCALE PATRIMOINE PHARE® DE L'Océan Indien

Compte-rendu du Comité technique du 16 octobre
Les Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité
de la destination Territoire de la Côte Ouest



Marie-Laure Bouthillon, Chargée de mission Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue à la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, rappelle les enjeux de ce Comité technique.

Judicaël Chasseuil, Chef de projets de la SCIC GE Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, présente l'action : Les Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité.

Les 20 items sont présentés :

1. La géographie du bassin de navigation (superficie, territoire, pays membres, population...)
2. La grande histoire du bassin de navigation vue de la mer et des océans : les grands thèmes historiques, culturels, environnementaux qui définissent le bassin de navigation (le commerce, les conflits /guerres...)
3. Les Grandes Routes Maritimes historiques et contemporaines (thèmes à échelle du bassin de navigation) : les Compagnies des Indes et les ports-comptoirs
4. Les techniques et l'art de la navigation, les bateaux Patrimoine, les cartes marines, les portulans, les journaux de bords, les phares et balises, les instruments de navigation, les épaves et l'archéologie subaquatique...
5. Les Villes-Ports historiques
6. Le transport et commerce maritimes déclinés au niveau régional et interrégional
7. Les grandes batailles maritimes (guerre, conquête de villes-Ports)
8. Les mouvements migratoires / le peuplement des territoires
9. Les grands découvreurs et leur Odyssée
10. La biodiversité, les sciences, la connaissance des Mers et des Océans, les lieux de médiation scientifique : aquarium, muséum national d'histoire naturelle...
11. Les savoir-faire et les cultures autour de la pêche
12. Les savoir-faire autour de la gastronomie (produits de la mer)
13. Les savoir-faire du patrimoine gastronomique autour des produits agricoles en lien avec la mer
14. Les paysages culturels (mer, marais, lagunes, salins, vestiges d'anciens ports, sentiers des douaniers...)
15. Les espaces naturels remarquables Parcs Naturels, Parcs Marins, zones Natura 2000, Ramsar...)
16. Les arts, les cultures, les danses et musiques
17. Les traditions orales, contes, légendes, mythes...
18. Les patrimoines bâtis, les monuments historiques et contemporains (églises, chapelles, architecture et urbanisme des comptoirs commerciaux maritimes historiques, cimetières marins, musées, écomusées, centres d'interprétation...)
19. Les événements culturels maritimes, fluviaux, nautiques et sportifs (résidence d'artistes, spectacles, exposition, armada, fêtes, carnavaux...)
20. Les itinéraires qui ont obtenu la certification du Conseil de l'Europe ou (et) qui sont soutenus par la Commission européenne, et l'UNESCO en lien avec l'histoire maritime (Les Phéniciens, Iter Vitis, la Route de l'Olivier...)

Les 6 grandes phases de la réalisation des Routes Bleues sont présentées :

1. Créer la gouvernance et les outils de gouvernance des Routes Bleues®.
2. Inventorier et cartographier le patrimoine maritime, la biodiversité, les 5 thématiques d'escales, les prestataires, les offres et les services Routes Bleues®.
3. Protéger et valoriser la biodiversité maritime et terrestre, mettre en écotourisme, en écomobilité et en connectivité les Routes Bleues®.
4. Mettre en slow tourisme durable expérientiel et sensoriel les Routes Bleues® par le marketing « My Blue Experience ».

5. Promouvoir, distribuer et commercialiser avec les opérateurs les Routes Bleues®, les offres et les services, les sites touristiques, les adresses recommandées.
6. Observer et évaluer Routes Bleues®.

Les 20 grandes étapes de la réalisation des Routes Bleues sont présentées rapidement :

1. Créer les instances de gouvernance et les outils numériques.
2. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les 20 items définis par la charte du label européen Odyssea et approuvés par le Comité Scientifique Odyssea® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité.
3. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les éléments identitaires et les prestataires de la Destination Bleue d'Excellence selon la méthodologie de mise en slow tourisme bleu expérientiel des Routes Bleues® du Patrimoine locales.
4. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les zones sensibles, leur biodiversité et les produits écotouristiques dans la méthodologie du modèle Odyssea Protect® - ODD, en collaboration avec les structures gestionnaires des espaces protégés (réserves et parcs naturels).
5. Définir les mobilités zéro émission de CO₂, les lieux de stationnement, les moyens de mobilité et la connectivité sur et vers les Routes Bleues® du Patrimoine entre Mer et à Terre, dans le modèle et l'innovation de l'Éco-gare Odyssea Protect®.
6. Tracer et structurer les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
7. Écrire le récit du storytelling des Routes Bleues®.
8. Définir, matérialiser et valoriser les points incontournables par du mobilier d'interprétation connecté, éco-responsable et intégré à son environnement.
9. Définir, matérialiser et signaler les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité par de la signalétique directionnelle et de jalonnement 2.0, éco-responsable et intégré à son environnement.
10. Identifier « les pépites » des communes sur les parcours comme Escales Patrimoine Phare® des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
11. Mettre en place le « Cluster du Tourisme Bleu® », des prestataires engagés : sites, entreprises touristiques, acteurs de la culture, du patrimoine, de l'environnement, de la mobilité... le long des Routes Bleues®.
12. Former les prestataires et les acteurs locaux engagés dans le Cluster du Tourisme Bleu® grâce au MOOC Odyssea® (plateforme numérique de contenus) des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
13. Créer le marketing de l'offre de Tourisme Bleu® expérientiel et sensoriel « My Blue Expérience® » de la Destination Bleue d'Excellence® le long des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité, avec les opérateurs internationaux, régionaux et locaux.
14. Labelliser les prestataires engagés « adresses recommandées – respect des critères de la Charte » des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
15. Développer les solutions innovantes et le logiciel Odyssea® du marketing de co-branding : numériques et print, supports connectés visant à assurer le guidage, le référencement des adresses recommandées et la pratique responsable des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité, dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
16. Créer autour du parcours client une stratégie de communication par l'image autour des prestataires, des bloggeurs / influenceurs et des pratiquants dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
17. Créer un plan média d'attractivité par saison dans le cadre du marketing « My Blue Expérience® » au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, ses Routes Bleues et des entreprises et acteurs engagés.
18. Créer le plan marketing de la ligne éditoriale 2.0 Odyssea® (digitale et print connecté) dans un objectif d'attractivité par saison, au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, des

entreprises, autour des expériences et sensations des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité, dans le cadre du marketing de marque et de la promesse « My Blue Experience® ».

19. Créer des stratégies partenariales de promotion et de distribution des offres, des produits et des services des « Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité » avec les opérateurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux.
20. Observer, évaluer et informer des résultats et des bonnes pratiques Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité (outils et logiciel Odyssea®)

Karine Pothin, de la Réserve naturelle marine de La Réunion, rappelle que la Réserve naturelle marine est 100 % en mer. La Réserve naturelle marine de La Réunion n'a pas de légitimité sur le milieu terrestre.

Karine Pothin précise les 3 principales missions de la Réserve naturelle marine de La Réunion :

1. Mission de police
2. Mission de sensibilisation et d'éducation
3. Mission scientifique

Il y a beaucoup d'usages sur la mer qu'il faudrait mieux organiser. La Réserve naturelle marine de La Réunion travaille sur le maintien des traditions autour de la mer, notamment en ce qui concerne la pêche.

Mathieu Richard de l'Institut Régional du Tourisme rappelle les 4 activités que l'IRT valorise en fonction des actualités. L'une d'entre elles est la mer.

Stéphanie Jautzy, OTI de l'Ouest, précise que la Réserve naturelle marine de La Réunion et l'office de Tourisme Intercommunal travaille ensemble sur la création et la promotion d'offres écotouristiques.

Mickaël Le Goanvic, Service des Sports, Mairie de Saint-Paul, précise que la Mairie de Saint-Paul souhaite valoriser les sentiers des pêcheurs. Ce sont des sentiers qui partent des hauts en direction de la mer. Les pêcheurs les empruntaient pour aller pêcher.

Mickaël Le Goanvic ajoute que la Mairie de Saint-Paul veut travailler sur des nouveaux produits touristiques qui associent la culture et le sport comme les sentiers des pêcheurs, les sentiers de la canne à sucre.

Mickaël Le Goanvic informe que la Mairie de Saint-Paul souhaite inscrire au Plan Local d'Urbanisme les sentiers pavés de leur commune pour les utiliser pour faire des balades touristiques. Ils travaillent avec les associations locales pour mener à bien ce projet.

Karine Pothin précise qu'il y a environ 800 pêcheurs de loisir à pied et que c'est la Réserve naturelle marine de La Réunion qui les gère tout comme la Réserve naturelle marine de La Réunion gère les plongeurs sous-marins en leur délivrant des licences.

Hélène Baras, Direction des Affaires Culturelles et Gilles Pignon, Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion, prennent la parole sur le volet « inventaire culturel ».

- Un très important travail a été fait par Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion sur les femmes de pêcheurs.
- Un inventaire culturel sur le patrimoine immatériel de la Région a été lancé.

- La Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion forme tous les ans une vingtaine de personnes à la méthode d'inventaire (grand public, association...).
- Plusieurs patrimoines réunionnais sont inscrits au patrimoine national :
 - Le maloya
 - Les tissanes pays
 - Les contes réunionnais
 - La vannerie
- Pour inscrire des patrimoines régionaux à l'inventaire national, il faut réaliser des fiches inventaires.

Mathieu Richard de l'Institut Régional du Tourisme présente le projet de l'Hermione 2020.

Gilles Pignon, Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion, précise que la baie de Saint-Paul au 19^{ème} siècle était une des plus grandes baies de l'océan Indien, avec des centaines de bateaux aux mouillages.

Est abordé le thème des marines qui étaient des lieux d'amarrage sur les terres de La Réunion. Il existe des cartes à la Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion qui géolocalisent les marines.

Pour les participants, il faudra intégrer dans le Comité scientifique local « la Confrérie des Gens de la Mer » qui travaille sur les marines et les ponts débarcadères.

Gilles Pignon, Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion, précise qu'il faut intégrer dans les thématiques le peuplement de l'île de La Réunion.

Geneviève Pothin, TCO, présente le projet de la Route Bleue de la défense de l'île.

Gilles Pignon, Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion, précise que les canons présents sur l'île sont des canons issus des bateaux qui faisaient escale sur les côtes de La Réunion. Ce sont donc des canons de marine.

Il existe déjà différents parcours sur le Territoire de la Côte Ouest autour de cette thématique (Saint-Paul et Le Port)

Karine Pothin, de la Réserve naturelle marine de La Réunion, informe les participants qu'il existe des aires marines éducatives :

- Une à Saint-Leu
- Une à Trois Bassins
- Deux à la Saline des Bains

Le projet de créer un second sentier sous-marin à Saint Leu est évoqué. Mathieu Richard, de l'Institut Régional du Tourisme, et Karine Pothin, de la Réserve naturelle marine de La Réunion, doivent de nouveau se rencontrer. La Territoire de la Côte Ouest participera à cette réunion de travail.

Le projet de faire du port de plaisance de Saint-Leu un espace de promotion et de valorisation de la biodiversité marine du Territoire de la Côte Ouest reçoit un avis favorable de tous les participants.

Les premières Routes Bleues du Patrimoine marine et de la Biodiversité :

- La défense de l'île

- La pêche patrimoniale
- Le sentier du Littoral



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT-LEU · TROIS-BASSINS · SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION

FEUILLE DE PRÉSENCE

DATE 16/10/19 INTITULÉ Routes bleues

Nom-Prénom	Organisme	Mail	Téléphone	Signature
POTHIN Geneviève	TCO	genevieve.pothin@tco.re	0692 025066	
RICHARD Nathalie	IRT	n.richard@reunion.fr	0692 819993	
PIANON Gilles	REGION DCP Invest. la Pat. alt.	gilles.pianon@cr-reunion.fr	0693 215314	
JAUTZY Stéphane	OTI OUEST	communication@ ouest-reunion.com	0692 676416	
BARAS Hélène	DAC Réunion Adjointe ABF	helene.baras@ culture.gouv.fr	06.93.97.13.13	
Le Gannic Michaël	Service des sports Mairie de St Paul	michael.legannic@mairie- saintpaul.fr	06 32 34 3744	
BOUTHILLON M.	TCO	marie-louise.bouthillon@ tco.re		

B.P. 50049 - 97822 - Le Port Cedex - Tél. : 02 62 32 12 12 • Fax : 02 62 32 22 22 - courrier@tco.re - www.tco.re
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 16h le vendredi de 8h à 15h

Responsable - Équitable - Solidaire - Agréable



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT-LEU · TROIS-BASSINS · SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION

FEUILLE DE PRÉSENCE

DATE INTITULÉ

Nom-Prénom	Organisme	Mail	Téléphone	Signature
CHASSEVIC Jérôme	Odyssea	jerome.chassevic@odyssea.fr		
POTHIN Karim	GIP RNR	karim.pothin@ reunionmaritime.com		

B.P. 50049 - 97822 - Le Port Cedex - Tél. : 02 62 32 12 12 • Fax : 02 62 32 22 22 - courrier@tco.re - www.tco.re
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 16h le vendredi de 8h à 15h

Responsable - Équitable - Solidaire - Agréable